

Avis rendu par la commission de sélection d'appel à projet social ou médico-social instituée auprès du Préfet des Hauts-de-Seine et du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, réunie le 9 novembre 2018

Objet : Création d'un service d'accueil modulable de 30 places.

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1er : Association « L'ESSOR »
- 2ème : Fondation « LES APPRENTIS D'AUTEUIL »
- 3ème : Association « ALEFPA »

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Préfet des Hauts-de-Seine et le Président du Conseil départemental.

Marie-Laure Godin

Vincent BERTON

Vice-présidente du Conseil départemental
en charge des Affaires sociales, des Solidarités
et de l'Insertion
Présidente de la commission

Secrétaire général de la préfecture
Sous-préfet
Président de la commission